

	Intitulé du diplôme : DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT Intitulé du parcours : Prép'A Responsable de la Formation : MORIO Camille					Code Diplôme : NULL Code formation : NULL Code parcours : NULL				Date approbation CEVIE Date validation C.A Régime Formation Formation initiale & continue Modalité Formation Hybride (Présentiel/EAD)					
CODE PEGASE	Intitulés des UE, EC et Enseignements Traduit en anglais - 50 caractères maximum	Cours mutualisés (le cas échéant)	Nature O = obligatoire X = à choix F = Facultatif	Coefficient (1)+(2)	Note seuil (Les épreuves sont notées sur 20)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRES D'HEURES	
						1ère Session				Session de rattrapage				Nombre d'heure présentiel étudiant	Nombre d'heure présentiel à distance étudiant
						Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef.(2) ou %	Contrôle Continu (CC) : Report Session 1 (<i>oui/non</i>)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef.(2) ou %		
	UE Maîtriser et savoir appliquer le cadre juridique, financier et managérial de l'action publique		O	6			6							36	30
	Droit constitutionnel		O	1		Ecrit + implication	1							6	5
	Droit administratif		O	1		Ecrit + implication	1							6	5
	Institutions et politiques européennes		O	1		Ecrit + implication	1							6	5
	Finances publiques		O	1		Ecrit + implication	1							6	5
	Gestion des ressources humaines		O	1		Ecrit + implication	1							6	5
	Politiques publiques		O	1		Ecrit + implication	1							6	5
	UE Développer une culture professionnelle administrative		O	4			4							26-52	34
	Méthodologie du cas pratique de politiques publiques type ISP		O	1		Ecrit + implication	1							3	10
	Méthodologie de la note de synthèse administrative		O	1		Ecrit + implication	1							3	10
	Méthodologie des entretiens oraux		O	1		Oral + écrit + implication	1							18	6
	Revue de presse		O	1		Dossier + implication	1							4	0
	Evaluation des enseignements et suivi du projet professionnel		O												
	Coaching individuel		O												8
	Préparation des admissibles		F											2	0
	Conférences métiers et conférences thématiques	A4 & A5 CAJ ; MAPE plein	F											10	0
	Tutorat Prépa Talents*		O											10	
	Stage facultatif		F												
	9,99												62-88	64	
													126-152		
	Commentaires Facultatifs:														
	La formation peut être suivie en intégralité ou bien à la carte. Les modules susceptibles d'être suivis à l'unité sont les dix modules affectés de points. Possibilité de sélectionner un ou plusieurs modules.														
	Les modules suivants sont associés obligatoirement et sans surcoût dès lors qu'au moins un module est sélectionné : "Evaluation des enseignements et suivi du projet professionnel", "Coaching individuel", "Préparation des admissibles", "Conférences métiers et conférences thématiques".														
	L'inscription à la Prép'A ne suffit pas à prétendre à la qualité de boursier du CROUS.														
	*Le tutorat Prépa Talents est réservé aux étudiants Prépa Talents et est obligatoire pour eux. Seuls les apprenants inscrits à la formule intégrale peuvent candidater au dispositif Prépa Talents.														
	Information Stage Obligatoire :														
	Pas de stage obligatoire. Stage facultatif possible. Le stage n'est possible que pour les apprenants inscrits à la formule intégrale.														